



Gestion Location		
	HT	TTC
Honoraires de gestion	6,25 %	7,5 %
GLI		2,5 %
	Total	10 %

	50% de réduction en cas de 2e location dans les 12 mois	
Frais de dossier hors zone tendue	À payer par le locataire et par le propriétaire	8 €/m2
Frais de dossier zone tendue	À payer par le locataire et par le propriétaire	10 €/m2
Frais de dossier zone très tendue	À payer par le locataire et par le propriétaire	12 €/m2
Établissement de l'état des lieux d'entrée	2,50 €/m2	3 €/m2
Parking - Box - Garage - Remise	À payer par le locataire et par le propriétaire	1 mois de loyer hors charges
Recherche de locataire hors gestion	-	montant le plus élevé entre 6 % HT du loyer annuel et 13 € HT/m².

	HT	TTC
Frais de constitution et de suivi, dossier ANAH, PACT, congés bailleur...	200 €	240 €
Avenant au bail de location	Uniquement charge propriétaire	240 €
Frais de déclaration de TVA / trimestre / lot	20 €	24 €
Frais informations déclaration de revenus fonciers premier lot	60 €	66 €
Lots supplémentaires	2,50 €	3 €
Suivi de travaux < 1000 €	Dans la gestion	Dans la gestion
Suivi de travaux > 1000 €	10 %	12 %
Suivi de travaux avec maître d'oeuvre	2 %	2,4 %
Représentation et procédures hors GLI	100 €/heure	120 €
Vacation: actes non prévus au contrat de gestion	100 €/heure	120 €

Si lots dans copro ou Beausset-immo est syndic, avec gestion totale (GLI-PNO-appel de fonds)	Gestion 6% HT
---	---------------

Si plus de 5 lots principaux en gestion, avec gestion totale (GLI-PNO, représentation syndic...)	Gestion 6% HT
--	---------------

Honoraires de Syndic			
	HT/lot	TTC/lot	
0 à 10 lots	200 €	240 €	960 € TTC minimum
Plus de 10 lots	De 100 € à 200 €	De 120 € à 240 €	
Prestations particulières	100 €	120 €	
AG supplémentaire	2h entre 9h et 13h00 ou 14h00 et 17h30	20 € TTC par lots principaux	Minimum 390 € TTC Maximum 1920 € TTC
Réunion CS	1h minimum entre 9h et 13h00 ou 14h00 et 17h30	Au temps passé	
Visite supplémentaire	1h minimum entre 9h et 13h00 ou 14h00 et 17h30	Au temps passé	
Actes		Au temps passé	
Sinistres		Au temps passé	
Contentieux		Au temps passé	
Représentation		Au temps passé	
Emprunts		Au temps passé	
Subventions		Au temps passé	
Relance simple	15 €	18 €	
Mise en demeure RAR	30 €	36 €	
Relance après mise en demeure	15 €	18 €	
Protocole accord	50 €	60 €	
Procédure		Au temps passé	
Mutation : pré-état daté	200 €	240 €	
Mutation : état daté	300 €	360 €	
Opposition mutation	150 €	180 €	
Frais Documents papier		Au temps passé	
Taux horaire	100 €	120 €	
Taux horaire majoré (hors horaires ouvrés)	150 €	180 €	

Transaction		
Prix de vente		
Jusqu'à 200 000	7 % TTC avec minimum de 7.000 € Et 3.000 € pour un garage	
De 201.000 € à 800.000 €	5% TTC	
Supérieur à 800.000 €	4% TTC	
Fonds de commerce et droit au bail	Jusqu'à 10%	

Estimation écrite	150 € TTC pour un appartement 200 € TTC pour une maison	Offert si mandat de vente Offert si mandat de vente
-------------------	--	--

- Baux professionnels :	19.2 % T.T.C. du montant du loyer annuel net avec un minimum de 1000 €. Honoraires et frais à la charge du locataire.
- Baux commerciaux :	19.2 % T.T.C. du montant du loyer annuel net avec un minimum de 1.000 €. Honoraires et frais à la charge du locataire.

Mandat sérénité	HT	TTC
Honoraires de gestion	3 %	3,6 %
GLI		2,5 %
Total		6,1 %
Frais de dossier (rédaction bail, préparation état des lieux)	À payer par le locataire et par le propriétaire	240 €
Vacation	100 €	120 €
Honoraires associés et famille proche GLI incluse	4,5 %	5,4 %